

Montréal, le 19 mars 2024

Madame,

Informé de l'avis public indiquant que la Ville de Lévis a reçu une demande de démolition pour l'édifice Les Scies Mercier, situé au 220, rue Napoléon-Mercier. À la suite d'un précédent refus en 2021, l'édifice se retrouve à nouveau menacé de démolition. L'APMAQ réitère son opposition à cette démolition.

Madame Hélène Jomphe

Secrétaire du Comité de
démolition,

Ville de Lévis
2175, chemin du Fleuve

Faut-il rappeler que l'édifice Les Scies Mercier, situé dans le Vieux-Lévis, constitue un des derniers sinon le dernier témoin de l'industrie florissante du bois à la jonction des XIXe et XXe siècles. De plus, la position géographique de ces bâtiments donne accès à des vues magnifiques sur Québec. L'édifice, comme l'industrie qu'il représente, ont joué un rôle central dans le développement économique et social de la municipalité. Ses valeurs historiques et architecturales sont inestimables, comme en témoigne son inscription à l'Inventaire des sites et des bâtiments incontournables du patrimoine industriel par le ministère de la Culture et des communications.

L'APMAQ réitère sa position exprimée en 2020 et encourage la Ville de Lévis à refuser toute demande de démolition concernant cet édifice emblématique, témoin d'un patrimoine industriel malmené et oublié. Bien que les coûts de restauration puissent sembler élevés par rapport à la valeur économique de l'immeuble, il est crucial de reconnaître que la contribution sociale d'un projet de mise en valeur est inestimable et dépasse largement la rentabilité envisagée par un projet de construction suite à une démolition.

Nous maintenons notre plaidoyer en faveur de sa préservation et soulignons l'importance d'explorer toutes les options possibles pour sauvegarder ce patrimoine.

Nous vous adressons nos salutations et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Noémi Nadeau
Directrice générale

